



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Ville de Dole

Séance du lundi 19 juin 2023

Président : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX
Secrétaire de séance : Madame Nathalie JEANNET

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de procurations : 3
Nombre de votants : 29
Date de la convocation : 13 juin 2023
Date de publication : 26 juin 2023

Conseillers présents

GAGNOUX Jean-Baptiste,	Jean-Pierre, ROCHE Paul,	Nathalie, DEMORTIER-BLANC
MANGIN Isabelle, BERTHAUD	PECHINOT Jacques, FICHÈRE	Catherine, ANTOINE Patricia,
Mathieu, MARCHAND Sylvette,	Jean-Pascal, REBILLARD Jean-	MBITEL Mohamed, BOURGEOIS-
NONNOTTE-BOUTON Catherine,	Michel, CRETIN-MAITENAZ	REPUBLIQUE Claire, CUSSEY
GERMOND Daniel, JABOVISTE	Blandine, CERNELA Patrice,	Laëtitia, GRUET Justine,
Philippe, MIRAT Maryline,	LEFEVRE Jean-Philippe,	MUGNIER Christine
DOUZENEL Alexandre, CUINET	DELAINE Isabelle, JEANNET	

Conseillers absents ayant donné procuration

GIROD Isabelle donne procuration à DELAINE Isabelle, CHAMPANHET Stéphane donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste, DRAY Frédérique donne procuration à JEANNET Nathalie

Conseillers absents non représentés

PRAT Hervé, JARROT-MERMET Laëtitia, GOMET Nicolas, HAMDAROUI Ako, DRUET Timothée, HERRMANN Nadine

Objet : Acquisition de terrain aux Consorts FACCENDA

Rapporteur : Monsieur Philippe JABOVISTE

Par délibération n° 22.29.06.62 du 29 juin 2022, le Conseil Municipal a approuvé l'acquisition aux Consorts FACCENDA de la parcelle AT n° 589 d'une superficie de 14 m² afin de la classer dans le domaine public et d'assurer l'alignement au bout de la rue Xavier Joly.

Dans un souci de cohérence entre le document cadastral et la réalité du terrain, il est également proposé l'achat aux Consorts FACCENDA de la parcelle AT n° 575 de 11 m² au bout du chemin privé Jean-Joseph FACCENDA donnant sur l'avenue de Landon afin de la classer dans le domaine public.

Cette acquisition est consentie au prix de 24 euros /m².

Vu l'avis favorable de la Commission Aménagement et Urbanisme du 14 juin 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition aux Consorts FACCENDA de la parcelle cadastrée section AT n° 575 de 11 m² sise avenue de Landon,
- **D'APPROUVER** le classement dans le domaine public de la parcelle AT n° 575 de 11 m²,
- **DE PRÉCISER** que cette cession sera réalisée moyennant le prix de 24 euros/m²,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir et tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 29
 CONTRE : 0
 DONT 3 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Consorts FACCENDA 57 rue Pallu 39100 DOLE
- Maître Claire-Lise LOCURCIO 98 avenue Jacques Duhamel 39100 DOLE

*Fait à Dole le 19 juin 2023
Pour extrait certifié conforme
Le Maire*

Monsieur Jean-Baptiste GAGNOLU



ACQUISITION AUX CONSORTS FACCENDA

